



Vers un club performant, source de bien-être et d'épanouissement

Avec la démarche PROSCeSS, prenez soin
de la santé de votre club et de ses membres !

Démarche PROSCeSS : quels bénéfices ?

De meilleures performances

- ⊕ de pratiquants
- ⊕ de bénévoles
- ⊕ de compétences
- ⊕ de bien-être physique,
mental et social

Accompagnement
sur 14 mois

Qu'est-ce que la démarche PROSCeSS ?

PROSCeSS vous aide à promouvoir
la santé dans votre club sportif
et vous accompagne pour qu'il
devienne un milieu de vie
promoteur de santé.

Participation
gratuite

Qu'est-ce qu'un club promoteur de santé ?

C'est un club qui intègre la santé
(physique, mentale et sociale) dans
les processus organisationnels, les
politiques et les pratiques du club.
C'est aussi un lieu où chacun
acquiert des compétences et un
meilleur contrôle sur sa santé.

Comment promouvoir la santé ?

Différentes stratégies (communication, approche participative, renforcement de l'autonomie) permettent de développer des initiatives de promotion de la santé (ex. des collations saines, une formation au développement durable, la prévention des blessures) et d'intégrer la santé dans les orientations du club, dans les décisions, les documents et dans son fonctionnement au quotidien.

Le projet PROSCeSS, c'est :

- Déjà ⊕ de 3000 participants à la formation MOOC PROSCeSS
- Une démarche d'expérimentation avec des structures représentatives du mouvement sportif français
- Un contenu accompagné par un processus de recherche.
- Des publications scientifiques dans des revues internationales

Déroulé de l'accompagnement



Pour plus d'informations

contactez :

 contact@proccess.org

ou visitez notre site internet :

 proccess.org



Soutenu par
 MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

 UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

 UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

 Santé
publique
France